



COMMUNE DE BORDEAUX

AVIS DE CLOTURE **DE LA CONCERTATION**

Requalification de la place Gambetta

Monsieur Alain Juppé, Président de Bordeaux Métropole, informe le public de la mise en œuvre de la procédure de clôture de la concertation sur le projet de requalification de la place Gambetta sur la commune de Bordeaux.

Le public ne pourra plus inscrire ses observations sur les registres ouverts à cet effet à la Cité Municipale de la Mairie de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier à Bordeaux, à la Direction Territoriale Bordeaux de Bordeaux Métropole – Tour 2000, 6ème étage– 1 Terrasse Front du Médoc – 33 000 Bordeaux, à la Direction des Grands Travaux et des Investissements de Déplacements (Pôle Mobilité) de Bordeaux Métropole – 39-41 cours du Maréchal Juin – 1er étage à Bordeaux, et sur le site internet participation.bordeaux-metropole.fr (Rubrique : Projets Locaux / Bordeaux-Place Gambetta), à compter du **24 juillet 2015 à 12h00**.

Le Président de Bordeaux Métropole.